

# Examens professionnels du second degré – session 2013 : fin de la période de transition liée à la réforme de la voie professionnelle

■ À la session 2013, 654 800 candidats se sont présentés aux examens professionnels des niveaux IV et V et 535 500 d'entre eux les ont réussis. Le taux global de réussite atteint 82 %, en progression par rapport à 2012. Les deux tiers des candidats ont obtenu un diplôme de niveau V avec un taux de réussite de 84 %. Les candidats aux diplômes de niveau IV ont une moindre réussite avec 79 % d'admis.

La session 2013 marque la fin de la période de transition liée à la réforme de la voie professionnelle. Le BEP disparaît progressivement, même si l'examen est maintenu en tant que certification intermédiaire à l'issue de la première professionnelle. Il est réussi par 83 % des candidats. Les filles réussissent mieux que les garçons quel que soit le diplôme préparé (en moyenne 4 points de plus).

Juliette Robin, DEPP B1

■ À la session 2013, 535 500 diplômes de l'enseignement professionnel du second degré ont été délivrés par le ministère de l'éducation nationale et par le ministère en charge de l'agriculture. Ainsi, 81,8 % des candidats qui se sont présentés à un examen professionnel de niveau IV ou V ont été admis. À l'exception des mentions complémentaires, la réussite aux examens professionnels progresse depuis la dernière session. Le taux global de réussite augmente de 1,8 point par rapport à la session 2012.

## 84 % de réussite au CAP, principal diplôme professionnel de niveau V

Les candidats présents aux examens de niveau V (CAP, BEP et MC5) représentent 66 % des candidats aux diplômes professionnels. Ils ont un taux de réussite de 84 %. Parmi les diplômés de niveau V, 54 % ont obtenu un CAP et 43 % un BEP.

Le CAP offre un premier niveau de qualification à ceux qui souhaitent accéder rapidement à la vie active. Avec la réforme de la voie professionnelle instau-

rée en 2009, il devient le seul diplôme professionnel court (deux ans). La rénovation n'a pas d'impact sur le CAP : mêmes programmes, mêmes modalités d'organisation et de certification. En un an, le nombre de candidats présents à l'examen du CAP a augmenté (+ 8 500 candidats). Les candidats au CAP sont 83,8 % à obtenir leur diplôme, soit une hausse de 0,4 point par rapport à la session 2012. Le CAP dispense un savoir-faire pratique dans des secteurs permettant une insertion professionnelle immédiate. Ce diplôme de niveau V donne à son titulaire une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié. C'est pourquoi la part des candidats qui le préparent par voie d'apprentissage est parmi les plus fortes. Les candidats sous statut scolaire ou en apprentissage sont en nombre équivalent (36 %), suivis des candidats individuels ou en enseignement à distance (17 %) et en formation continue (11 %) (FIGURE 1).

Les candidats en formation continue sont les plus performants à l'examen du CAP (89,2 %). Les scolaires réussissent mieux que les apprentis : 85,6 % des scolaires l'obtiennent contre 82,7 % des apprentis.

Malgré l'existence d'un grand nombre de spécialités (180 spécialités de CAP proposées à la session 2013), les candidats se concentrent sur un petit nombre d'entre elles. Avec 55,2 % de lauréats, le secteur de la production est prépondérant. Dans ce secteur, les métiers de l'« Agroalimentaire, alimentation et cuisine » regroupent près de 30 % des admis. Dans le domaine des services, le secteur des services à la personne est le plus attractif (les deux tiers des admis au CAP dans ce domaine), et plus particulièrement les spécialités « Travail social » et « Coiffure, esthétique » qui concentrent 54 % des lauréats (**FIGURE 2**).

Globalement plus nombreux (56 %) à se présenter aux épreuves du CAP, les garçons représentent 85 % des diplômés dans le domaine de la production. En revanche, ils sont minoritaires (19 %) dans les spécialités des services. Plus de neuf candidats sur dix sont des filles dans les groupes de spécialités : « Travail social », « Coiffure, esthétique », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » et « Habillement ».

Les résultats des filles aux épreuves du CAP restent meilleurs que ceux des garçons : 85,9 % des filles sont admises contre 82,3 % des garçons. La différence du taux de réussite entre les filles et les garçons influe sur la réussite par domaine : 81 % des candidats du domaine des services étant des filles, le taux de réussite dans les services est supérieur de 2,6 points à celui de la production (85,3 % contre 82,7 %). Dans le CAP « Textiles », les garçons sont minoritaires (21,9 %) mais réussissent mieux que les filles (88,2 % d'entre eux obtiennent le CAP contre 77 % d'entre elles).

Les taux de réussite varient de 74 % dans la spécialité « Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle » à 100 % dans les spécialités « Papier, carton » et « Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture ».

## BEP, une certification intermédiaire pour les candidats en formation initiale

En un an, l'effectif de candidats aux épreuves du BEP est en recul de 8 300.

### 1 – Résultats aux examens professionnels de niveau V délivrés par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture selon le statut du candidat - Session 2013

		Présents	Proportion de présents (%)	Admis	Taux de réussite (%)
<b>CAP</b> y compris ens. agricole	<b>Tous statuts</b>	<b>231 425</b>	<b>100,0</b>	<b>194 022</b>	<b>83,8</b>
	Scolaires	84 459	36,5	72 321	85,6
	Apprentis	84 300	36,4	69 706	82,7
	Formation continue	24 296	10,5	21 667	89,2
<b>BEP</b> y compris ens. agricole	Individuels et enseignement à distance	38 370	16,6	30 328	79,0
	<b>Tous statuts</b>	<b>181 979</b>	<b>100,0</b>	<b>151 580</b>	<b>83,3</b>
	Scolaires	162 112	89,1	137 003	84,5
	Apprentis	7 494	4,1	6 504	86,8
<b>Mentions</b> complé- mentaires de niveau V	Formation continue	2 072	1,1	1 611	77,8
	Individuels et enseignement à distance	10 301	5,7	6 462	62,7
	<b>Tous statuts</b>	<b>11 290</b>	<b>100,0</b>	<b>9 606</b>	<b>85,1</b>
	Scolaires	4 677	41,4	4 116	88,0
<b>Mentions</b> complé- mentaires de niveau V	Apprentis	5 400	47,8	4 489	83,1
	Formation continue	1 036	9,2	882	85,1
	Individuels et enseignement à distance	177	1,6	119	67,2

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé.

Sources :

*Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré (MENESR DEPP)*

*Système d'information du ministère en charge de l'agriculture (MAAF)*

### 2 – Réussite au CAP selon la spécialité de diplôme et le sexe - Session 2013

	Groupes de spécialités de diplôme	Admis		Taux de réussite (%)		
		Total	Proportion de filles	Total	Filles	Garçons
20	Spécialités pluritechnologiques de la production	-	-	-	-	-
21	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	4 270	20,8	83,6	87,3	82,7
22	Transformations	35 828	27,9	83,8	88,4	82,2
23	Génie civil, constructions et bois	31 600	5,0	80,1	87,5	79,7
24	Matériaux souples	2 864	84,8	85,0	85,3	83,0
25	Mécanique, électricité et électronique	32 484	2,5	83,8	87,2	83,7
<b>Total spécialités de la production</b>		<b>107 046</b>	<b>14,7</b>	<b>82,7</b>	<b>87,7</b>	<b>81,9</b>
31	Échanges et gestion	19 882	56,0	86,9	87,4	86,3
32	Communication et information	2 131	54,2	78,3	78,5	78,0
33	Services aux personnes	59 046	93,1	84,9	85,2	80,3
34	Services à la collectivité	5 917	49,6	87,1	86,2	88,0
<b>Total spécialités des services</b>		<b>86 976</b>	<b>80,7</b>	<b>85,3</b>	<b>85,5</b>	<b>84,5</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>		<b>194 022</b>	<b>44,3</b>	<b>83,8</b>	<b>85,9</b>	<b>82,3</b>

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé.

Sources :

*Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré (MENESR DEPP)*

*Système d'information du ministère en charge de l'agriculture (MAAF)*

La baisse du nombre de candidats au BEP, moins importante qu'en 2010 et 2011, s'explique par l'extinction progressive de ce diplôme, même si l'examen non obligatoire du BEP est maintenu en tant que certification intermédiaire à l'issue de la première professionnelle. À compter de la session 2013, le BEP devient exclusivement une certification intermédiaire pour les candidats en formation initiale (scolaires et apprentis). Seuls les candidats se présentant à la session de rattrapage du BEP « Carrières sanitaires et sociales » ou les candidats libres se voient décerner un diplôme. Sachant que la quasi-totalité des candidats présents au BEP est issue de la voie scolaire (89 %),

la proportion de candidats préparant de manière autonome le diplôme du BEP chute à moins de 7 %. Le taux de succès au diplôme intermédiaire du BEP atteint 83,3 %, et progresse ainsi de 4,5 points en un an. Les apprentis, qui ne représentent que 4 % des candidats présents à l'examen, ont le taux de réussite le plus élevé (86,8 % sont admis) (**FIGURE 1**).

## 3 % des candidats présentent une mention complémentaire de niveau V

Les candidats aux mentions complémentaires de niveau V sont les plus

performants. Leur taux de réussite atteint 85,1 %, en léger recul de 0,2 point par rapport à la session 2012. Cette meilleure réussite tient au fait que ces diplômes sont accessibles à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique ou, éventuellement, général. En complément d'un CAP, les mentions complémentaires de niveau V permettent une spécialisation plus fine du métier choisi (**FIGURE 1**).

#### **3 – Résultats aux examens professionnels de niveau IV délivrés par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture selon le statut du candidat - Session 2013**

		Présents	Proportion de présents (%)	Admis	Taux de réussite (%)
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>201 806</b>	<b>100,0</b>	<b>159 241</b>	<b>78,9</b>
	Scolaires	166 350	82,4	132 004	79,4
	Apprentis	23 642	11,7	18 807	79,5
	Formation continue	7 095	3,5	5 929	83,6
<b>Brevet professionnel</b>	Individuels et enseignement à distance	4 719	2,3	2 501	53,0
	<b>Tous statuts</b>	<b>26 049</b>	<b>100,0</b>	<b>18 972</b>	<b>72,8</b>
	Scolaires	-	-	-	-
	Apprentis	19 101	73,3	14 182	74,2
<b>Mentions complémentaires de niveau IV</b>	Formation continue	5 127	19,7	3 826	74,7
	Individuels et enseignement à distance	1 821	7,0	962	52,8
	<b>Tous statuts</b>	<b>2 580</b>	<b>100,0</b>	<b>2 173</b>	<b>84,2</b>
	Scolaires	961	37,2	775	80,6
<b>Brevet de technicien, brevet des métiers d'art</b>	Apprentis	1 104	42,8	959	86,9
	Formation continue	465	18,0	414	89,0
	Individuels et enseignement à distance	50	1,9	25	ns
	<b>Tous statuts</b>	<b>1 051</b>	<b>100,0</b>	<b>832</b>	<b>79,2</b>
Scolaires					
Apprentis					
Formation continue					
Individuels et enseignement à distance					

ns : non significatif.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé.

*Sources :*

*Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré (MENESR DEPP)*

*Système d'information du ministère en charge de l'agriculture (MAAF)*

#### **4 – Réussite au baccalauréat professionnel selon la spécialité de diplôme et le sexe - Session 2013**

Groupes de spécialités de diplôme	<b>Admis</b>		<b>Taux de réussite (%)</b>		
	Total	Proportion de filles	Total	Filles	Garçons
20 Spécialités pluritechnologiques de la production	1 087	8,7	77,9	82,6	77,4
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	12 543	30,2	78,5	77,3	79,1
22 Transformations	7 273	19,9	79,5	82,1	78,9
23 Génie civil, constructions et bois	9 842	12,8	76,0	84,4	74,9
24 Matériaux souples	2 964	94,1	82,8	82,8	83,0
25 Mécanique, électricité et électronique	40 791	2,2	74,7	80,0	74,6
<b>Total spécialités de la production</b>	<b>74 500</b>	<b>13,8</b>	<b>76,3</b>	<b>80,5</b>	<b>75,7</b>
31 Échanges et gestion	48 346	56,0	79,5	81,4	77,3
32 Communication et information	15 295	86,8	81,9	82,2	79,9
33 Services aux personnes	19 488	70,1	85,7	88,2	80,5
34 Services à la collectivité	1 612	40,8	80,9	74,0	86,5
<b>Total spécialités des services</b>	<b>84 741</b>	<b>64,2</b>	<b>81,3</b>	<b>83,1</b>	<b>78,3</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>159 241</b>	<b>40,8</b>	<b>78,9</b>	<b>82,7</b>	<b>76,5</b>

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé.

*Sources :*

*Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré (MENESR DEPP)*

*Système d'information du ministère en charge de l'agriculture (MAAF)*

## **Neuf diplômés de niveau IV sur dix sont des bacheliers professionnels**

À la session 2013, 181 200 candidats aux examens de l'enseignement professionnel de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, mentions complémentaires de niveau IV...) ont été reçus. Le taux global de réussite est de 78,7 %. Les bacheliers professionnels représentent la grande majo-

rité des admis (88 %). Un diplômé professionnel de niveau IV sur dix a obtenu un brevet professionnel (BP).

Entre les sessions 2012 et 2013, le nombre de diplômés au baccalauréat professionnel est en recul (- 31 700 admis). Cette chute marque la fin de la coexistence des deux cursus menant au baccalauréat professionnel : d'une part, des élèves ayant suivi le cursus BEP en deux ans suivi d'un bac professionnel et d'autre part des élèves ayant suivi le nouveau cursus en trois ans. Cette présence simultanée de deux parcours avait entraîné une augmentation du nombre des candidats et des admis dans cette voie. La réussite au baccalauréat professionnel augmente faiblement par rapport à la session 2012 (+ 0,5 point) ; le taux de réussite atteint ainsi 78,9 % en 2013.

À la session 2013, 82 % des candidats au baccalauréat professionnel préparent cet examen sous statut scolaire, 12 % par la voie de l'apprentissage et 4 % en formation continue. Les candidats en formation continue sont les plus performants (83,6 %), suivis par les apprentis et les candidats de la voie scolaire (79,4 %) (**FIGURE 3**).

92 spécialités sont proposées à la session 2013 du baccalauréat professionnel, mais 56 % des admis sont inscrits dans l'un des cinq groupes suivants : « Commerce, vente », « Électricité, électronique », « Accueil, hôtellerie, tourisme », « Secrétariat, bureautique » et « Comptabilité, gestion » (**FIGURE 4**).

## **Des choix de spécialités au baccalauréat professionnel très différents selon le sexe**

Les filles, majoritaires dans le secteur des services, sont particulièrement surreprésentées dans les spécialités « Coiffure, esthétique », « Secrétariat, bureautique » et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » où elles représentent plus de neuf candidats sur dix. Elles sont largement minoritaires dans le secteur de la production (14 %), sauf dans les domaines des matériaux souples et dans celui de l'habillement qui est presque exclusivement féminin (95 %). Le baccalauréat « Journalisme et communication » attire autant de filles que de garçons.

Comme pour le CAP, les résultats des filles au baccalauréat professionnel sont meilleurs que ceux des garçons : 82,7 % des filles sont admises contre 76,5 % des garçons (soit un écart de 6,2 points). L'écart de réussite filles/garçons s'amplifie par rapport à 2012 pour les bacheliers professionnels. La réussite des garçons est restée stable tandis que celle des filles a progressé de 1,3 point.

Par ailleurs, lorsque les candidats se présentent par voie scolaire, la différence de réussite entre filles et garçons est généralement plus importante (6,8 points d'écart).

De la même façon que pour le CAP, la différence du taux de réussite entre les filles et les garçons au baccalauréat professionnel influe sur la réussite par domaine : 64 % des candidats du domaine des services étant des filles, le taux de réussite dans les services (81,3 %) est supérieur de 5 points à celui de la production (76,3 %).

Les bacheliers professionnels se présentant dans la spécialité « Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance » enregistrent le meilleur taux de réussite (96 %). À l'inverse, le taux de réussite est seulement de 45 % pour les candidats inscrits dans le groupe « Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples ».

## Le brevet professionnel : un diplôme préparé par l'apprentissage

Le brevet professionnel (BP) est un diplôme préparé dans le cadre de la formation continue et de l'apprentissage. 45 % des BP sont délivrés à des préparateurs en pharmacie et à des coiffeurs, métiers pour lesquels la réglementation impose l'obtention de ce diplôme. L'obtention du BP est en effet exigée pour l'ouverture d'un salon de coiffure à son compte. Ce diplôme se passe essentiellement sous le statut d'apprenti (73 % des candidats présents). Le taux de réussite au BP est nettement inférieur aux autres diplômes : 72,8 % d'admis. Les apprentis et les candidats en formation continue ont un taux de réussite au BP plus élevé (75 %). À l'inverse, un candidat individuel sur deux est admis (FIGURE 3).

Un petit nombre de candidats (1,1 %) présente des mentions complémentaires de niveau IV après un baccalauréat professionnel ou un brevet professionnel. Déjà diplômés, ces candidats ont un meilleur taux de réussite (84,2 %).

## Les académies de l'Ouest de la France réussissent mieux

Les académies les plus performantes sont les mêmes quel que soit l'examen : CAP, BEP, baccalauréat professionnel mais également baccalauréat général et technologique. Au baccalauréat professionnel et au CAP, les candidats qui réussissent le mieux sont dans les académies de Rennes, Nantes et Bordeaux. À l'inverse, les académies de Créteil et Versailles ont les résultats les moins bons de la métropole pour l'examen du baccalauréat professionnel (FIGURES 5 ET 6).

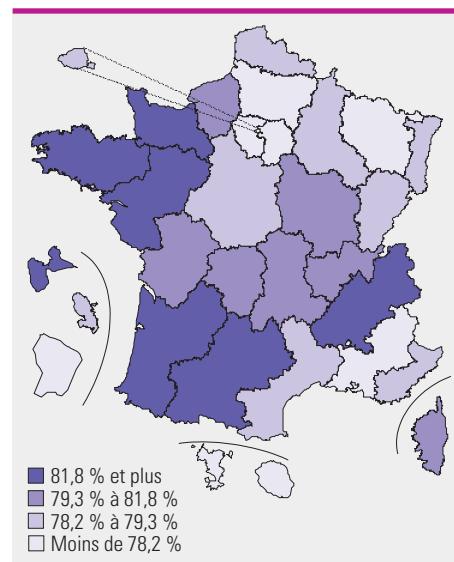
Par rapport à la session 2012, le taux de réussite au baccalauréat professionnel dans l'académie de Strasbourg recule de 3,3 points. À l'inverse, la progression est importante pour les académies de Créteil et Nancy-Metz (hausse supérieure à 2 points en un an).

Dans les départements d'outre-mer à la session 2013, 21 800 candidats ont été diplômés de l'enseignement professionnel, soit un taux de réussite de 75,6 %.

En un an, l'académie de Mayotte a amélioré son taux de réussite au CAP de 5,3 points. À l'inverse, les performances au CAP de la Guyane et de la Martinique ont diminué (respectivement - 3,8 et - 3,3 points).

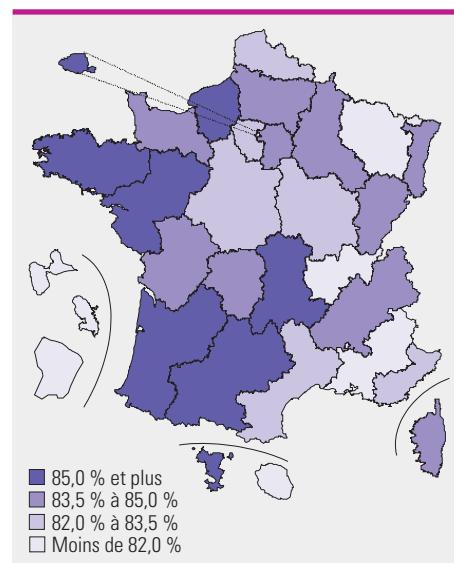
Concernant les résultats au baccalauréat professionnel, le taux de réussite augmente d'au moins 2 points pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique. Mayotte, département le moins performant avec 65,1 % de candidats admis au baccalauréat professionnel, enregistre une diminution de 4,3 points de son taux de réussite. ■

5 – Taux de réussite au baccalauréat professionnel par académie – Session 2013



Sources : MENESR DEPP, MAAF

6 – Taux de réussite au CAP par académie – Session 2013



Sources : MENESR DEPP, MAAF

## en savoir plus

« Les diplômes de l'enseignement professionnel – Session 2012 », Note d'Information 13.05, MEN-DEPP, avril 2013.

« Les résultats définitifs de la session 2013 du baccalauréat : les effets de la réforme de la voie professionnelle », Note d'Information n° 06, MENESR-DEPP, mars 2014.

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)